

ADOUCCISSEUR DOMESTIQUE

Cuve PENTAIR avec vanne KERAMIS contre-courant K68

Avantages de l'eau adoucie

- **Evite l'entartrage** des canalisations
- **Préserve la robinetterie et l'électroménager**
- **Augmente le rendement et la durée de vie** des équipements de chauffage
- **Prend soin de votre peau et de vos cheveux**
- Rend **le linge plus doux et la vaisselle sans traces**
- **Economie** de produits détartrants et adoucissants



Performances

- **Économie d'eau** par déclenchement des régénérations en fonction du volume d'eau adoucie, et par fonctionnement de la vanne à contre-courant.
- **Économie de sel** permise grâce au fonctionnement optimisé du contre-courant lors de régénérations.
- **Installation simple** : Raccordement 1" avec vanne de mélange de dureté fournie et connectée à l'adoucisseur.
- **Compact** : cet appareil est peu encombrant
- **Fiabilité** : garantie de 2 ans

ADOUCCISSEUR DOMESTIQUE

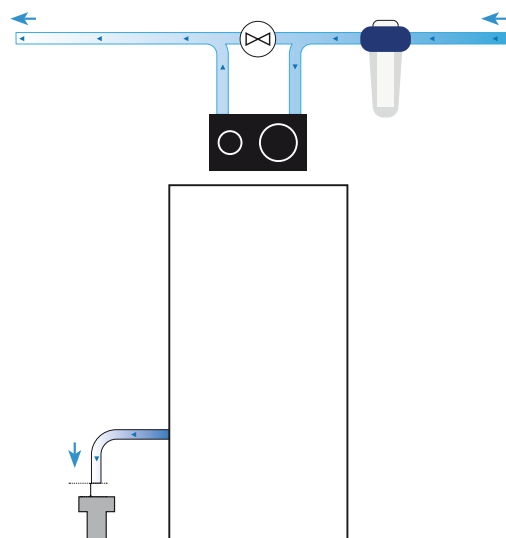
Cuve PENTAIR avec vanne KERAMIS contre-courant K68

Informations techniques

Modèle	30L
Référence	0401 0029
Heure de régénération	2h du matin (programmable)
Mode de fonctionnement	Volumétrique ou chronométrique
Débit admissible à TH=10°F	2,5m ³ /h
Pression de fonctionnement	1,5 – 5 bar
Température ambiante	5 – 45°C
Température de l'eau	5 - 45°C
Quantité de résine	30L
Capacité de traitement à une dureté de 25°F	5,9m ³
Dimensions	H 1120mm x p 430mm x l 310mm
Capacité de réservoir de sel	50kg
Première recharge conseillée en sel	25kg

Installation

- **Installez l'adoucisseur** à l'abri des inondations, de la pluie, des rayons directs du soleil, de la neige et du gel.
- **Prévoir obligatoirement** en amont de l'adoucisseur un filtre à eau anti-sédiment, et vérifier la présence d'un régulateur de pression idéalement positionné sur 3 bar, ainsi qu'un clapet type EA.
- Appareil fourni avec une bouteille 20L de résine, le by-pass mélangeur de dureté, la vanne de commande, le bac à saumure, le tuyau d'évacuation égout, sa notice de montage et d'utilisation.
- Prévoir obligatoirement un siphon garde d'air.



 Prévoir une garde d'air d'au moins 2 cm

Garantie et SAV

- Votre installation doit être contrôlée et entretenue par un professionnel une fois par an.
- Les appareils sont garantis 2 ans.